



Sainte Jeanne Elisabeth  
Maternelle - Primaire - Collège - Lycée - Internat

## ACTIONS PÉDAGOGIQUES COMPLÉMENTAIRES AIDE PERSONNALISÉE

Chers parents,

Les Actions Pédagogiques Complémentaires (APC) sont proposées deux fois par semaine durant 30 min sur le temps du déjeuner.

Les enseignants travaillent avec un petit groupe d'élèves ayant besoin d'une attention particulière pour construire les compétences de base.

Nous vous demandons une autorisation de principe pour que votre enfant puisse éventuellement participer à ces groupes de travail au cours de cette année.

Son enseignant vous tiendra informé des jours et des objectifs des séances si votre enfant est concerné par ces APC.

Jean Carvallo  
Chef d'établissement

L'équipe pédagogique

✂-----

**Coupon-réponse à remettre pour le vendredi 8 septembre 2017 au plus tard  
à l'enseignant de votre enfant.**

Madame, Monsieur .....

Autorise(nt) mon (notre) enfant ..... en classe de .....

à participer aux APC qui lui seront proposées durant l'année scolaire.

OUI

NON

En cas de refus, merci de nous en préciser les raisons :

.....  
.....  
.....

Date : .....

Signature :



Sainte Jeanne Elisabeth  
Maternelle - Primaire - Collège - Lycée - Internat

## AUTORISATION DE SORTIES 2017-2018

Paris, le 10 juillet 2017

Chers Parents,

Nous vous adressons ci-dessous une autorisation de sorties pour l'année 2017-2018. Elle sera valable pour toute l'année scolaire et pour toutes les sorties. Vous voudrez bien la compléter et la retourner à l'enseignant(e) de votre enfant pour le **vendredi 8 septembre 2017 au plus tard**.

Vous recevrez, comme d'habitude, la documentation et les circulaires concernant chaque projet, sortie, activité, mentionnant le déroulement et les détails nécessaires.

En vous remerciant de votre compréhension, recevez, Chers Parents, nos cordiales salutations.

Jean CARVALLO

Chef d'Établissement

✂-----

**Coupon-réponse à retourner pour le vendredi 8 septembre 2017 au plus tard**

**à l'enseignant(e) de votre enfant**

Madame, Monsieur : .....

Parent(s) de : ..... Classe : .....

accepte(nt) que leur enfant participe à toutes les sorties et activités organisées par l'école sur le temps scolaire.

Date : .....

Signature du père :

de la mère :



Sainte Jeanne Elisabeth  
Maternelle - Primaire - Collège - Lycée - Internat

## INSCRIPTION CANTINE 2017-2018

Paris, le 10 juillet 2017

Chers Parents,

Plusieurs formules sont proposées pour l'inscription à la cantine :

Votre enfant peut être :

- ½ pensionnaire 4 jours : lundi, mardi, jeudi, vendredi ; le montant du forfait sera porté sur la facture.
- ½ pensionnaire 3 jours : 3 repas par semaine fixés à la rentrée **qui ne pourront pas être modifiés en cours d'année** ; le montant du forfait sera porté sur la facture.
- ½ pensionnaire 2 jours : 2 repas par semaine fixés à la rentrée **qui ne pourront pas être modifiés en cours d'année** ; le montant du forfait sera porté sur la facture.
- ½ pensionnaire 1 jour : 1 repas par semaine fixé à la rentrée **qui ne pourra pas être modifié en cours d'année** ; le montant du forfait sera porté sur la facture.
- Externe : 0 repas ou repas occasionnel. Ce régime permet un libre accès à la cantine, il suffit de prévenir **au plus tard le jour même à 8 h 30 par écrit** sur le cahier de correspondance. Une facture sera établie à la fin de chaque période.

**Prix annuel des forfaits :** 4 jours = 872 €    3 jours = 674 €    2 jours = 479 €    1 jour = 252 €

Prix d'un repas occasionnel : 8,10 €

Les élèves inscrits à jours fixes pour 1, 2 ou 3 repas par semaine peuvent exceptionnellement prendre un repas supplémentaire à la cantine, il suffit de prévenir **au plus tard le jour même à 8 h 30 par écrit** sur le cahier de correspondance. Une facture de repas occasionnels sera établie à la fin de chaque période.

Nous vous demandons de bien vouloir nous retourner le coupon-réponse ci-dessous dans les délais demandés.

Les élèves inscrits « ½ pensionnaire » ne pourront pas changer de régime en cours d'année.

Ne pas joindre de chèque avec ce coupon-réponse, le montant du forfait sera porté sur la facture annuelle.

✂-----

**Coupon-réponse à retourner pour le vendredi 8 septembre 2017 au plus tard à l'enseignant(e) de votre enfant**

Madame, Monsieur .....

Parents de ..... classe : .....

Choisissez le régime de cantine suivant :

½ pensionnaire 4 jours                       ½ pensionnaire 3 jours **(lun-mar-jeu-ven)\***

½ pensionnaire 2 jours **(lun-mar-jeu-ven)\***     ½ pensionnaire 1 jour **lun-mar-jeu-ven)\***

Externe                      \* entourer les jours choisis

Date : .....

Signature du père :

de la mère :



Sainte Jeanne Elisabeth  
Maternelle - Primaire - Collège - Lycée - Internat

## DEMANDE D'AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

### DEMANDE D'AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE À retourner, complété et signé, pour le vendredi 8 septembre 2017 au plus tard

Nous, soussignés :

**Père :** Nom ..... Prénom .....

**Mère :** Nom ..... Prénom .....

Demeurant :

Père : .....

Mère : .....

Téléphone : Père : ..... Mère : .....

autorisons par la présente l'École Sainte Jeanne-Élisabeth, à photographier, filmer, enregistrer, interviewer notre enfant :

Nom ..... Prénom..... Classe : .....

né(e) le ..... à ..... puis à reproduire et diffuser ces photographies (films, enregistrements, interviews, ...) sur les supports suivants :

→ Presse (revues de l'ensemble scolaire), les journaux produits par les élèves, les articles de presse se rapportant au réseau des Filles de la Croix, à la DDEC, à l'APEL ou à l'Enseignement Catholique ;

→ La plaquette de l'établissement, photos de classe ;

→ Sites Internet et Intranet du réseau des Filles de la Croix, de l'établissement ;

→ Tout support numérique à destination des familles des élèves, du personnel de l'établissement ;

→ Représentation sur grand écran de toutes manifestations sportives, scolaires, culturelles, religieuses, pédagogiques, dans le cadre de l'école.

**Nous sommes informés que cette prestation et déclaration ne pourront donner lieu à aucune rémunération.**

Fait à ..... Le .....

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :

Signature du Père :

Signature de la Mère :



## INSCRIPTION ÉTUDES 2017-2018

Paris, le 10 juillet 2017

Chers Parents des enfants de GS, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2,

L'étude débutera le lundi 4 septembre 2017. Les horaires de cette étude sont les suivants :

**16 h 40 - 18 h précises**

Forfait annuel :

- 1 jour/semaine	170 €
- 2 jours/semaine	341 €
- 3 jours/semaine	510 €
- 4 jours/semaine	680 €

Étude occasionnelle : 8 € par étude, dans la limite des places disponibles.

**Le montant du forfait sera porté sur votre facture annuelle.**

Ne pas joindre de chèque à ce coupon-réponse.

Une facture sera établie à la fin de chaque période pour les études occasionnelles.

Nous vous remercions de votre attention.

J. CARVALLO

Chef d'Établissement

✂-----

**Coupon-réponse à retourner pour le vendredi 8 septembre 2017 au plus tard à l'enseignant(e) de votre enfant**

Madame, Monsieur .....

Parents de ..... Classe : .....

Choix de l'étude :

pas d'étude

étude occasionnelle

1 jour/semaine **(lun-mar-jeu-ven)\***

2 jours/semaine **(lun-mar-jeu-ven)\***

3 jours/semaine **(lun-mar-jeu-ven)\***

4 jours/semaine

**\* entourer les jours choisis**

Date : .....

Signature du père :

de la mère :

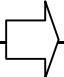


Sainte Jeanne Elisabeth  
Maternelle - Primaire - Collège - Lycée - Internat


**ÉCOLE SAINTE JEANNE-ÉLISABETH**  
**49 avenue Duquesne**  
**75007 PARIS**  
**Tél. : 01.47.34.97.94**

## **ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018**

### **REUNION PARENTS - ENSEIGNANTS**

**Adresse de la réunion**  **8 rue Maurice de la Sizeranne :**

Lundi 11 septembre 2017 à 18h00 : Classes de TPS/PS, PS, MS

**Adresse des réunions**  **49 Avenue Duquesne :**

Jeudi 07 Septembre 2017 à 18h00 : GS et CP

Mardi 12 septembre 2017 à 18h00 : CE1-CE2

Jeudi 14 septembre 2017 à 18h00 : CM1-CM2

## ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

### HORAIRES

#### 49 avenue DUQUESNE :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :                      8h30 - 11h30                      13h15 - 16h30

Les portes ouvrent à :                      8h15                      et                      13h00

#### RENTRÉE : LUNDI 4 SEPTEMBRE 2017

Afin de permettre un meilleur accueil des élèves, nous avons prévu différents horaires de RENTRÉE :

#### LUNDI 4 SEPTEMBRE 2016 :

à 8h30 : C.M.1 et C.M.2                      à 9h : C.E.1 et C.E.2                      à 9h30 : G.S. et C.P.

#### CALENDRIER SCOLAIRE (ZONE C PARIS)

**TOUSSAINT**                      du vendredi 20 octobre 2017 (soir) au lundi 6 novembre 2017 (matin)

**NOËL**                      du vendredi 22 décembre 2017 (soir) au lundi 8 janvier 2018 (matin)

**HIVER**                      du vendredi 16 février 2018 (soir) au lundi 5 mars 2018 (matin)

**PRINTEMPS**                      du vendredi 13 avril 2018 (soir) au jeudi 3 mai 2018 (matin)

Le mardi 8 mai 2018 sera un jour travaillé en remplacement du lundi 30 avril 2018 (Pont du 1<sup>er</sup> mai)

**ASCENSION**                      du mardi 8 mai 2018 (soir) au lundi 13 mai 2018 (matin)

**PENTECÔTE**                      lundi 21 mai 2018

**FIN DES CLASSES**                      vendredi 8 juillet 2018

(Sous réserve de changement proposé par le Ministère)

ÉCOLE SAINTE JEANNE-ÉLISABETH

49 avenue Duquesne - Tél. : 01.47.34.97.94

8 rue M. de La Sizeranne - Tél. : 01.53.58.59.00

75007 PARIS

Fax. : 01.47.34.05.33

Email : [saintejeanneprim@wanadoo.fr](mailto:saintejeanneprim@wanadoo.fr)

NOM de l'élève : .....

Prénom de l'élève : .....

Date de naissance : .....

CLASSE : .....

**ANNÉE SCOLAIRE 2017 – 2018**

Situation familiale des parents : Mariés  Séparés  Divorcés  Autre, préciser : .....

Nom du Père : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. domicile : ..... Tél. portable : ..... Tél. bureau : .....

Profession : ..... Email : .....

Nom de la Mère : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. domicile : ..... Tél. portable : ..... Tél. bureau : .....

Profession : ..... Email : .....

Personne qui vient chercher l'enfant habituellement :

Nom : ..... Tél. : .....

..... Tél. : .....

Autre personne à avertir en cas de nécessité :

..... Tél. : .....

**Si changement en cours d'année, avertir l'école par courrier.**

Nombre et âge de frères : ..... de sœurs : ..... N° dans la fratrie : .....

Nombre de frères et sœurs scolarisés à Ste Jeanne-Elisabeth : ..... Scolarisés ailleurs : .....

Langue maternelle : ..... autres langues parlées : .....

**AUTORISATIONS :**

J'autorise mon enfant à rentrer seul à la sortie de l'école : OUI\* NON \*

Si OUI par quel moyen de transport : .....

J'autorise toute intervention chirurgicale ou soins nécessaires en cas d'urgence : OUI\* NON \*

**CANTINE\***

Mon enfant restera à la cantine :

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

**ÉTUDE - GARDERIE\***

Mon enfant restera à l'étude/à la garderie :

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

**ALLERGIE :** OUI\* (dans ce cas, demander à remplir un PAI – Plan d'Accueil Individualisé) NON \*

Préciser : .....

L'enfant est-il suivi par : Orthophoniste\* Psychologue\* Psychomotricien\*

Autres renseignements qu'il vous paraît important de porter à notre connaissance : .....

.....

Nous, soussignés, déclarons avoir pris connaissance du règlement de l'école et confirmons l'exactitude

des renseignements ci-dessus.

Date : .....

Signature de la Mère :

**\*Entourer les réponses choisies.**

Signature du Père :





Sainte Jeanne Elisabeth  
Maternelle - Primaire - Collège - Lycée - Internat

# ÉCOLE SAINTE JEANNE-ÉLISABETH

49 avenue Duquesne

75007 PARIS

Tél. : 01.47.34.97.94

Paris, le 10 juillet 2017

Chers Parents,

Le jeudi 14 septembre 2017 la bibliothèque de l'école sera prête à accueillir vos enfants chaque semaine avec leur enseignant(e).

Une collection de plus de 4 500 livres les y attend :

- des documentaires, destinés à satisfaire leur curiosité,
- des romans et des albums dans lesquels ils se plongeront avec le plus grand plaisir.

## **RÈGLEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE :**

- 1- Chaque lecteur est responsable des documents empruntés avec sa carte, et s'engage à les rapporter sans retard.**
- 2- La carte de lecteur permet d'emprunter :**
  - **GS, CP, CE1 et CE2 : 1 livre pour une durée d'une semaine ;**
  - **CM1 et CM2 : 2 livres pour une durée de 2 semaines.**
- 3- Tout livre perdu ou détérioré devra être remplacé ou remboursé.**

Nous vous invitons à prendre connaissance de ce règlement afin de pouvoir aider vos enfants à le respecter.

Jean CARVALLO  
Chef d'Etablissement

Isabelle OBERLIN  
Bibliothécaire

✂-----

### **COUPON-RÉPONSE**

**à remettre à l'enseignant(e) de votre enfant pour le vendredi 8 septembre au plus tard**

Madame, Monsieur .....

Parent(s) de ..... classe : .....

après avoir pris connaissance du règlement de la bibliothèque, s'engage(nt) à le faire respecter par son enfant.

À PARIS, le .....

Signature du père :

de la mère :